



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 15-2018 - Séance du 11 juin 2018 - Ecrite

Comptages routiers

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Nous revenons sur une requête transmise par courriel le 22 avril 2018 à M. Thierry George, municipal, par M. Jacques Chevaley, conseiller communal. Ce dernier sollicite que les comptages routiers effectués sur la commune les dix dernières années soient transmis à l'ensemble des conseillers communaux.

En relation avec la requête présentée, la municipalité est en mesure de fournir les renseignements suivants :

Les données ci-dessous en notre possession concernent l'axe principal comprenant la route d'Hauteville et celle des Deux-Villages.

Il y a lieu de préciser que ces données sont extraites de relevés effectués avec des appareils spécifiquement conçus pour le comptage des véhicules. En règle générale ces appareils sont mis en place par la direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et/ou par l'association sécurité riviera (ASR) ; à ce jour la commune de St-Légier-La Chiésaz ne dispose pas encore de tels équipements.

Relevés du 17 au 23 mars 2015

*Route des Deux-Villages, hauteur du N° 44
TJM (trafic journalier moyen) 7'560 véhicules, les deux sens de marche cumulés.*

*Route des Deux-Villages, hauteur du N° 75
TJM (trafic journalier moyen) 7'321 véhicules, les deux sens de marche cumulés*

*Route des Deux-Villages, hauteur du N° 82
TJM (trafic journalier moyen) 6'391 véhicules, les deux sens de marche cumulés*

Relevés du 23 juin au 24 novembre 2005 (trafic signalisation lumineuse)

A la demande de la DGMR un relevé de nos installations de signalisation lumineuse a été effectué par la société Acet.

Carrefour Hauteville / Deux-Villages / Tirage

Montée d'Hauteville TJM (trafic journalier moyen) 5'656 véhicules

Descente Deux-Villages TJM (trafic journalier moyen) 4'330 véhicules

Sortie Tirage TJM (trafic journalier moyen) 1'709 véhicules

Carrefour Deux-Villages / Chamoyron

Montée Deux-Villages TJM (trafic journalier moyen) 4'830 véhicules

Descente Deux-Villages TJM (trafic journalier moyen) 4'099 véhicules

Sortie Chamoyron TJM (trafic journalier moyen) 581 véhicules

Nous profitons de la présente pour vous informer que la partie publique du site internet Cartoriviera met à disposition la majeure partie des comptages effectués dans notre région.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



La secrétaire adj.
E. Roulet

St-Légier-La Chiésaz, le 14 mai 2018

M. Thierry George, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal